

En 2011, 72 % de la population active âgée de 25 à 64 ans détient un diplôme de l'enseignement secondaire de second cycle contre 78 % des jeunes âgés de 18 à 24 ans. Les jeunes possèdent ainsi un niveau d'études plus élevé que le reste de la population. La France se situe à cet égard au-dessus de la moyenne de l'OCDE.

L'une des ambitions de la loi de l'avenir de l'école du 23 avril 2005 est de relever le défi de la qualité de la scolarisation, qui peut être approchée par la réussite des jeunes dans le secondaire ou, plus largement, par celle de l'ensemble des sortants de la formation initiale. Elle peut également s'apprécier en situant la France parmi les autres pays de l'OCDE.

En 2011, 78 % de la population âgée de 18 à 24 ans et 72 % de celle âgée de 25 à 64 ans détiennent un diplôme de l'enseignement secondaire du second cycle (*graphique 01*). La part de diplômés augmente nettement depuis 1991, respectivement de 25 et de 21 points, principalement grâce au développement des enseignements secondaires et supérieurs dans les années 1980 et 1990.

Les progrès réalisés depuis vingt ans ont également été qualitatifs. Les jeunes générations ont suivi des études de second cycle plus poussées. En 1991, 30 % des jeunes âgés de 18 à 24 ans possèdent un baccalauréat (général, technologique ou professionnel), 23 % un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou un brevet d'études professionnelles (BEP) et 47 % le brevet ou aucun diplôme (*tableau 03*). En 2011, 62 % des jeunes âgés de 18 à 24 ans ont obtenu un baccalauréat, 16 % un CAP ou un BEP et 22 % possèdent le brevet des collèges ou aucun diplôme. Un grand nombre de bacheliers poursuivent leur parcours scolaire par des études supérieures.

Ainsi, sur l'ensemble des 713 000 jeunes ayant terminé leurs études initiales, en moyenne en 2008, 2009 ou 2010, 42 % possèdent pour plus haut diplôme un diplôme de l'enseignement supérieur, 41 % un diplôme de l'enseignement secondaire de second cycle et 17 % un diplôme national du brevet ou aucun diplôme (*tableau 02*). Sur ces trois années de sortie, les jeunes ayant quitté la formation initiale avec, au mieux, un diplôme du secondaire ont le plus souvent réussi un BEP-CAP (17 % de l'ensemble des sortants) ou bien un baccalauréat technologique ou professionnel (17 %). Ils sont moins nombreux à ne posséder qu'un baccalauréat général (7 %). La répartition par diplôme de cette dernière cohorte est relativement stable par rapport à celle de la cohorte précédente.

La France a longtemps partagé avec les pays latins un niveau d'étude modéré de sa population adulte (*graphique 04*). Les enseignements secondaires et supérieurs y étaient moins développés que dans les pays de l'Europe du Nord ou aux États-Unis, quand les générations actuellement âgées de 60 ans ont été scolarisées. Une population massivement diplômée d'études secondaires longues est considérée, pour l'OCDE comme pour l'Union européenne, comme une force pour développer une économie et une société des connaissances.

Le niveau de diplôme est mesuré ici par le diplôme le plus élevé déclaré par l'individu.

Les graphiques 01, 02 et le graphique international portent sur des groupes d'âges. Le tableau 03 porte sur des cohortes de « sortants de formation initiale », c'est-à-dire de jeunes qui ont interrompu leurs études initiales pendant plus d'un an, quel que soit leur âge.

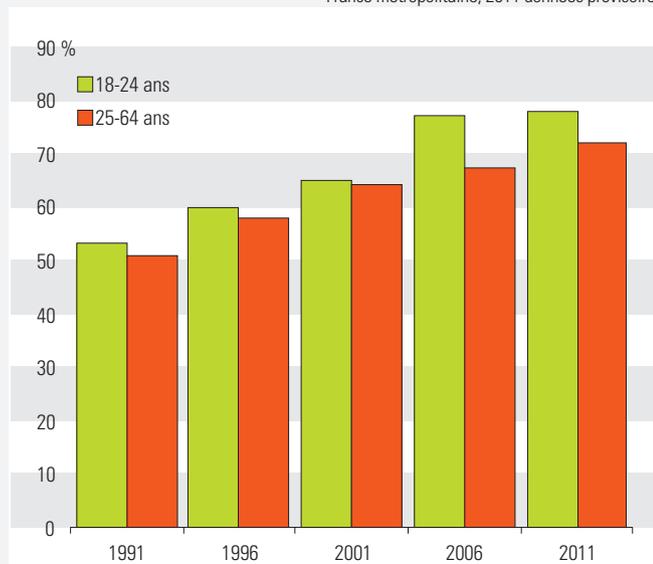
Les comparaisons entre pays sont fondées sur les enquêtes sur les forces du travail. Il s'agit pour la France de l'enquête Emploi de l'Insee.

L'enquête Emploi était annuelle jusqu'en 2002, réalisée le plus souvent au mois de mars. Depuis 2003, c'est une enquête en continue sur l'ensemble de l'année et le questionnaire relatif à la formation a été remanié.

Sources : MEN-MESR-DEPP, Insee (enquêtes Emploi)
Champ : pays de l'OCDE et France métropolitaine

01 Proportion de jeunes et d'adultes diplômés de l'enseignement secondaire de second cycle selon l'année

France métropolitaine, 2011 données provisoires



Lecture : en 2011, 72 % des 25-64 ans et 78 % des jeunes de 18-24 ans déclarent posséder un diplôme de l'enseignement secondaire de second cycle.

Source : Insee, enquêtes Emploi ; calculs : MEN-MESR-DEPP

02 Répartition des sortants de formation initiale en fonction de leur diplôme le plus élevé

France métropolitaine, 2008-2009-2010 données provisoires

Année de sortie de formation initiale	2005-2006-2007 Ensemble		2008-2009-2010 (p) Ensemble	
	en milliers	en %	en milliers	en %
DEA, DESS, master, doctorat	59	9	79	11
Écoles supérieures	42	6	37	5
Licence, maîtrise	72	10	75	11
DEUG, BTS, DUT et équivalents	92	13	85	12
Paramédical et social	23	3	21	3
Total diplômés des études supérieures	289	41	298	42
Baccalauréat général	60	9	57	8
Baccalauréat technologique, professionnel et assimilé	103	15	125	17
Total bacheliers et diplômés équivalents	163	24	182	25
CAP, BEP ou équivalent	122	17	112	16
Total diplômés des seconds cycles du secondaire	286	41	294	41
Brevet seul	59	8	57	8
Aucun diplôme	73	10	65	9
Total brevet et aucun diplôme	132	18	122	17
Total sortants de formation initiale	707	100	713	100

(p) Chiffres provisoires.

Lecture : en moyenne en 2008 et 2009 et 2010, 713 000 jeunes sont sortis de formation initiale. 42 % sont sortis diplômés de l'enseignement supérieur.

Source : Insee, enquêtes Emploi ; calculs : MEN-MESR-DEPP

03 Part des jeunes âgés de 20 à 24 ans diplômés de l'enseignement secondaire de second cycle

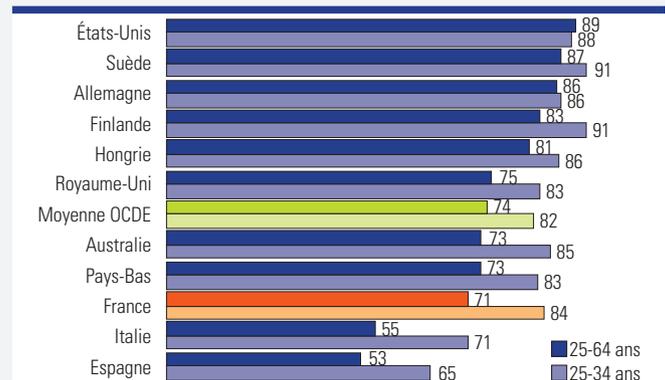
France métropolitaine, 2011 données provisoires (en %)

	1986	1991	1996	2001	2006	2011
Baccalauréat	18	30	43	47	59	62
BEP-CAP	39	23	17	18	18	16
Total diplômés du second cycle	57	53	60	65	77	78
Brevet ou aucun diplôme	43	47	40	35	23	22
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Lecture : en 2011, 62 % des jeunes âgés de 18 à 24 déclarent détenir un baccalauréat (suivi ou non d'études supérieures), 16 % un BEP ou un CAP ou un diplôme équivalent. Au total, 78 % du groupe d'âge a ainsi réussi un diplôme d'enseignement secondaire de second cycle, pour 57 % du même groupe d'âge en 1986.

Source : Insee, enquêtes Emploi ; calculs : MEN-MESR-DEPP

Part des populations âgées de 25-64 ans et de 25-34 ans ayant réussi un enseignement secondaire de second cycle (2010)



Source : OCDE, Regards sur l'éducation, édition 2012 (à partir des enquêtes sur les forces de travail)